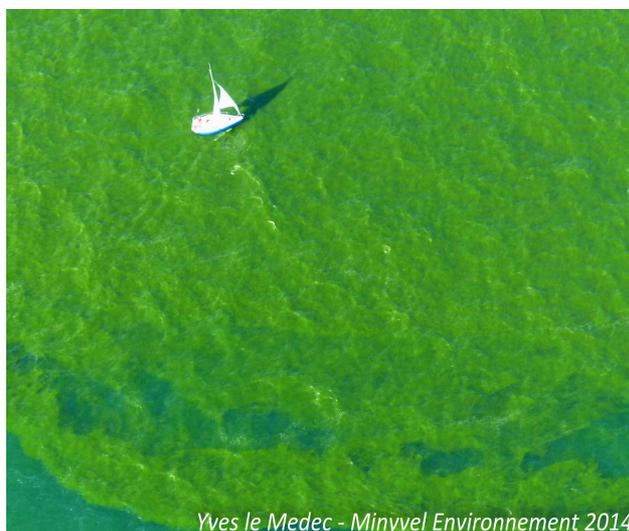


Mais que s'est-il passé en mer cet été ?

Beau temps en juillet, pluie en août, été indien en septembre ... "*Tout va très bien Madame la Marquise*" ... **TOUT VA TRES BIEN, MAIS ...**

La mer en juillet verte fluo, des plages interdites à la baignade en août, la pêche à pied interdite sur des secteurs importants comme le Traict du Croisic, la plage de la Baule - le Pouliguen, Piriac, ...



la Plaine-sur-mer en juillet



Eaux vertes sur la Turballe

Mais que s'est-il passé en mer cet été ?

► Mortalités de poissons et de coquillages sur le secteur de la Turballe.

Quantité de poissons morts se sont échoués en juillet : plies, soles, mulets, lançons, ...



La Turballe en juillet

Les raisons, trop d'engrais, trop d'épandages de lisiers sur les sols qui, lavés par les pluies des bassins versants de la Loire et de la Vilaine, accélèrent le développement des algues.

Lorsque les eaux sont claires ce sont les ulves qui profitent de ces excédents de fertilisants et envahissent les plages de Bretagne : ce sont les fameuses marées vertes ! Mais lorsque l'eau est trop turbide pour permettre à la lumière de pénétrer efficacement jusqu'au fond, ce sont les algues planctoniques qui explosent : il s'agit des fameux "blooms" qui donnent trop souvent de si jolies couleurs à nos eaux : vert fluo, orange, rouge, ...

Mais que s'est-il passé en mer cet été ?

Lorsque ce phytoplancton meurt et tombe sur le fond, les bactéries qui s'en nourrissent consomment de telles quantités d'oxygène qu'elles entraînent la mortalité des coquillages, des crustacés et des poissons.

Les solutions, utiliser moins d'engrais bien sûr ! Mais aussi favoriser la conservation, et quand cela est possible, la reconquête des zones humides dont le rôle écologique est essentiel pour l'élimination des excédents d'engrais (azote et phosphore), mais aussi des pesticides, des métaux lourds, ...

► Pollutions bactériologiques.

De plus en plus de zones du littoral se trouvent momentanément ou durablement déclassées, passant de A (bonne qualité bactériologique de l'eau) à B ou même C. A l'origine des interdictions de baignade ou de pêche pour pollution bactériologique on retrouve des bactéries comme *Escherichia coli* ou les streptocoques fécaux, marqueurs de contaminations fécales d'origine humaine ou animale.

VENDREDI 15 AOÛT 2014 **l'écho** ENTRE LOIRE ET VILAINE PAGE 7

Interdite aux professionnels et au loisir dans le Traict

Pêche à pied : inquiétude au Croisic

Alors que les marées ont affiché leurs plus gros coefficients de l'été cette semaine, les amateurs de coquillages font grise mine au Croisic. La pêche à pied de loisir et professionnelle est interdite sur le Traict pour cause de contamination bactériologique. Malgré ses efforts, la Ville avoue son impuissance.

Sur le Traict du Croisic, c'est devenu l'ennemi numéro 1. La fameuse bactérie *Escherichia coli*, communément appelée e.coli, empêche la vie des parvicarres à défaut de l'assiette des consommateurs. Déjà soumis à rude épreuve en 2013, avec deux pics de pollution constatés, le premier français d'élevage de coques est à nouveau dans la tourmente. Depuis le 17 juillet, un arrêté préfectoral interdit la pêche à pied de loisir dans le Traict Une mesure qui s'est également étendue aux professionnels pendant une semaine fin juillet, puis de nouveau ordres vers la station de

Les dernières analyses effectuées par l'Iremer sont sans appel. Les prélèvements indiquent la présence de 5000 e.coli (pour 100 g de chair et de liquide intermédiaire de coquillage), le seul maximal autorisé étant de 4600 (1). Les causes de cette nouvelle pollution bactériologique peuvent être multiples, mais sont difficiles à discerner : habitations mal raccordées au réseau d'assainissement collectif, ruissellement des eaux noires des plaisanciers ou des camping-caristes dans le réseau d'eaux pluviales, déjection animale, lessage des sols après les tempêtes de juillet.

Malgré les efforts

Au Croisic, on refuse d'endosser le costume de bactériologue. "On entend dire que c'est la faute de la Ville du Croisic, mais c'est faux, assure Claude Decker, adjoint en charge de l'environnement. On fait tout pour être une ville verte dans ce domaine, même si on est à l'heure du résultat des analyses". Les derniers mois, la municipalité croisicaise appuyée par Cap Atlantique (2) a fait la chasse aux pollueurs. Les kayacs évacuant les eaux pluviales passent sous le Traict. Certaines maisons pouvaient être mal raccordées à l'assainissement collectif qui permet normalement l'évacuation des eaux usées vers la station de

Wentry, et être branchées à la place sur les tuyaux d'évacuation pluviale. "On a rencontré les gens qui étaient en infraction pour les mettre face à leur responsabilité", reprend l' élu. Depuis novembre 2013, un arrêté municipal oblige d'ailleurs les propriétaires d'habitations mal raccordées à entreprendre des travaux de mise en conformité dans les meilleurs délais. Malheureusement, les marchés banchement font partie des vecteurs possibles de pollution, mais ce ne sont pas les seuls.

La municipalité du Croisic appelle à la responsabilité individuelle de chacun et se tourne vers ses partenaires institutionnels. "Aujourd'hui, on ne sait pas si les autres communes signataires de la charte (Batx, Guérande et La Turballe font partie du bassin versant du Traict) ont rempli leurs obligations. Il faut que tous les acteurs prennent conscience que le Traict est un bien commun. Tout le monde doit tirer dans le même sens", avertit Claude Decker.

Verdict fin septembre

Fin septembre, la commission de suivi de salubrité de coquillages viendra rendre son verdict. Si la contamination persistait, le Traict serait alors déclassé en zone C, comme les Barres de Pen Brion. L'interdiction de la

coquillages qu'à des fins de conservation, sans possibilité de vente directe. Ce serait un coup dur pour l'économie du Croisic, une certaine de personnes vivent aujourd'hui de cette activité.

Simon Mauriel

(1) Un seul prélèvement au-dessus de ce seuil suffit à fermer la pêche. Pour la route, il faut deux prélèvements consécutifs inférieurs à 1000 e.coli.

(2) Une charte sur la reconquête des eaux du Traict et des Barres de Pen Brion avait été signée en début d'année par différents acteurs institutionnels et les représentants des conchyliculteurs.

pêche à pied de loisir serait confirmée, les professionnels ne pouvant plus récolter les

Cap Atlantique durcit le ton

Suite à cette nouvelle pollution bactériologique, une réunion de crise s'est tenue à Cap Atlantique le 6 août en présence des principaux signataires de la charte. Six axes d'action ont été décidés : la mise en place de périmètres à risque avérés portés sur les installations d'assainissement non collectif pour les communes de Batx, Guérande et La Turballe ; la stricte application des délais de mise aux normes des installations d'assainissement individuel ou collectif, sous peine de fortes amendes ou de réalisation de travaux d'office sous ordonnance privative de réalisation de travaux d'office sous ordonnance privative ; la stricte application des délais de mise aux normes des installations d'assainissement individuel ou collectif, sous peine de fortes amendes ou de réalisation de travaux d'office sous ordonnance privative ; la réalisation d'une campagne d'affichage innovante au respect de la qualité de l'eau du territoire.

Mais que s'est-il passé en mer cet été ?

Les raisons, rejets de stations d'épuration mal maîtrisés, dysfonctionnements des réseaux d'assainissement collectif, installations d'assainissement individuels obsolètes ou mal entretenues, défauts de raccordements assainissement/pluvial, rejets industriels et agricoles mal gérés, activités de loisir polluantes non raccordées (camping sauvage, camping-cars, bateaux, ...), ruissellement des eaux pluviales sur des sols souillés ... la liste est longue ... et ...

... et le chantier **des solutions** à mettre en œuvre est énorme : moderniser les stations d'épuration, investir dans les réseaux, fiabiliser les postes de relevage de l'assainissement collectif, contrôler la qualité des eaux pluviales qui se rejettent encore en mer sans qu'aucune analyse ne soit réalisée, ... L'été entre 8 000 et 10 000 bateaux sont au mouillage dans le Mor Braz : combien de ces bateaux sont occupés jour et nuit et disposent de cuves d'eaux noires ? Et comme pour les camping-cars, combien vont vidanger ces cuves dans les stations prévues à cet effet ?

► Et les fonds marins dans tout cela ?

Intimement liés à la qualité des masses d'eau, les fonds marins continuent à se détériorer. En 2010, seules 25% des surfaces de laminaires présentes en 1995 subsistaient. En 2014, il ne reste plus qu'environ 10% de ces surfaces !



Laminaires étouffées par les moules – ELV/JCM



La Newsletter ELV - Septembre 2014

Mais que s'est-il passé en mer cet été ?

Même si au large la situation est un peu meilleure, nous assistons à une raréfaction globale et de plus en plus rapide des populations de poissons tels que le bar, la sole, et cela semble même désormais concerner le mulot !!! Si la disparition des habitats, tels que les champs de laminaires, participe à la diminution des populations de poissons, la surpêche contribue pour une part déterminante à cette diminution des stocks. Nous le dénonçons depuis des années : pêcher des poissons qui se rassemblent sur leurs zones de reproduction représente au moins tout autant un gâchis écologique qu'une ineptie économique !

Si les crustacés semblent profiter de la raréfaction de prédateurs et des bonnes conditions au large (notamment le homard sur le banc de Guérande) et les daurades royales apprécier la prolifération des moulières sur tous les secteurs côtiers, que sont devenus les balistes ? Cette espèce semble avoir quasiment disparu de notre secteur côtier depuis deux ans ... alors ? Faudrait-il voir dans cette raréfaction la cause d'une modification brutale du milieu marin, ou bien s'interroger sur sa présence en grande quantité à 2 euros le kilo sur les étals au cours de l'hiver 2013 ?

► Les actions d'ELV cet été ... et celles à venir !

L'été l'essentiel de notre temps et de notre énergie est consacré aux observations sur le terrain. Nous avons pu néanmoins poursuivre nos actions de communication : « **Envoyé Spécial** » avec l'interview de Jean-Claude MENARD dénonçant les dysfonctionnements des cales de carénage du port de la Baule-le Pouliguen et l'impact des clapages des vases au large de Penchâteau, un article paru dans **Ouest France** et dans lequel Eric LAUVRAY expose les causes des blooms de phytoplancton, un autre dans **l'Echo de la Presqu'île** consacré aux actions de l'association, une conférence à **Pornichet** animée par Frédéric LECHAT, une autre à **Pénestin** animée par Jean-Claude MENARD, etc ... Le reportage réalisé par Thalassa sur nos travaux sur le secteur de la Banche sera diffusé dans le courant de l'hiver ...

L'association est toujours particulièrement impliquée dans la mise en place de la **gestion intégrée de la baie de Vilaine** pilotée par l'Institution d'Aménagement de la Vilaine ... objectif : retrouver une bonne qualité des masses d'eau de la baie en 5 ans !



La Newsletter ELV - Septembre 2014

Mais que s'est-il passé en mer cet été ?

Nous poursuivons également notre participation aux **réunions de concertation du projet de parc éolien du banc de Guérande**. Si nous savons maintenant que ce sont des forages de 20 à 30 mètres de profondeurs qui devraient être réalisés pour implanter les éoliennes, EDF ne connaît toujours pas les conditions de pose des 100 kilomètres de câbles nécessaires pour relier les éoliennes entre-elles ... difficile dans ces conditions de prédire le devenir des peut-être quelques 300 000 m³ de roches et/ou de sédiments mobilisés par les tranchées ... iront-ils colmater les milliers de failles et de trous qui font la spécificité et la richesse de cette zone ?

Le **projet scientifique ELV** se poursuit. Piloté désormais directement par IFREMER, nous sommes bien entendu partenaire actif de cette étude qui devient désormais le protocole d'inventaire faune et flore bio-indicateur de la qualité des masses d'eau de la DCE (Directive Cadre sur l'Eau).

Nous continuons également notre **partenariat avec l'UICN** (Union International pour la Conservation de la Nature), notamment en apportant notre expertise fonds marins.

Le sujet des eaux colorées a encore été cette année particulièrement mis en lumière sur notre secteur côtier. Nous allons nous associer avec **IFREMER** pour élaborer conjointement un projet scientifique qui débutera sans doute l'an prochain ...

Chers adhérents,

L'implication de votre association est importante et les actions sont nombreuses. En cinq années d'existence ELV a obtenu des résultats scientifiques incontestables et a démontré son efficacité.

L'association est désormais un acteur reconnu et est représentée dans toutes les instances de concertation.

Vous nous aidez déjà par votre soutien et vos cotisations. Vous pouvez faire encore plus en parlant d'ELV et de ses actions autour de vous.

Jean-Claude MENARD, Président.

Notre site internet : <http://www.assoloirevilaine.fr>

Notre page FaceBook : <http://www.facebook.com/pages/Association-Estuaires-Loire-Vilaine/256177791220264>